

COMMUNE DE GUIPAVAS

Inauguration du Monument

ÉRIGÉ A LA MÉMOIRE

des Enfants de la Commune

“MORTS POUR LA FRANCE”

22 Mai 1921



Imprimerie de la Presse Libérale
BREST



Document numérisé en 2019

COMMUNE DE GUIPAVAS

CONSEIL MUNICIPAL

MM.

1. Yves-François GUÉGUEN, propriétaire-cultivateur, Bourg, Maire.
2. Pierre MILIN, cultivateur expert, Vizac, 1^{er} adjoint.
3. Charles GOUX, négociant, Bourg, 2^e adjoint.
4. Henri COLIN, cultivateur, Beurepos, conseiller.
5. Paul LABAT, cultivateur, Kerdanné, conseiller.
6. François SÉGALEN, cultivateur, Kerdanné, conseiller.
7. Jean-Marie GUÉGUEN, propriétaire-cultivateur, Kérivin, conseiller.
8. René FOLL, cultivateur, Kermeur-St-Yves, conseiller.
9. François COLIN, cultivateur, Kervillerm, conseiller.
10. Christophe LE ROY, cultivateur, Saint-Nicolas, conseiller.
11. Yves KERVENNIC, cultivateur, Verger, conseiller.
12. Gabriel PERROT, cultivateur, Kerigoualch, conseiller.
13. Yves ROZEC, cultivateur, Kergren, conseiller.
14. Jean-Louis COLIN, cultivateur, Reuniou-Bras, conseiller.
15. Pierre SALIOU, employé à la Poudrerie, Rody, conseiller.
16. Olivier ROUDAUT, cultivateur, Kerdudy, conseiller.
17. Hervé JACOLOT, cultivateur, Lannou-Bras, conseiller.
18. Bernard PULUHEN, sellier, Bourg, conseiller.
19. Jean LE BOULCH, boulanger, Bourg, conseiller.
20. Claude PIRIOU, cultivateur, Saint-Hudon, conseiller.
21. Jean BOULIC, cultivateur, Kerangoff, conseiller.
22. Yves VOURCH, poudrier, Bourg, conseiller.
23. François-Yves PAGE, cultivateur, Kerivin, conseiller.

~~~~~  
*Secrétaire de Mairie : M. Jean LE GUEN*

COMMUNE DE GUIPAVAS

## ÉRECTION D'UN MONUMENT

à la Mémoire des Enfants de la Commune  
" MORTS POUR LA FRANCE "

*Inauguration du 22 Mai 1921*

### Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance ordinaire du 11 Juin 1921*

Présidence de M. GUÉGUEN, Maire.

Secrétaire : M. LE BOULC'H.

M. le Maire fait entrer le Comité du Monument des Enfants de Guipavas Morts pour la France.

Sont présents : MM. le Chanoine KERLOEGUEN, Curé de Guipavas, Président d'honneur ; Charles LORIN, Notaire, Président ; Louis JAOUEN, Vice-Président ; Docteur GALÈS, Trésorier ; RAMÉE, Pharmacien, Secrétaire.

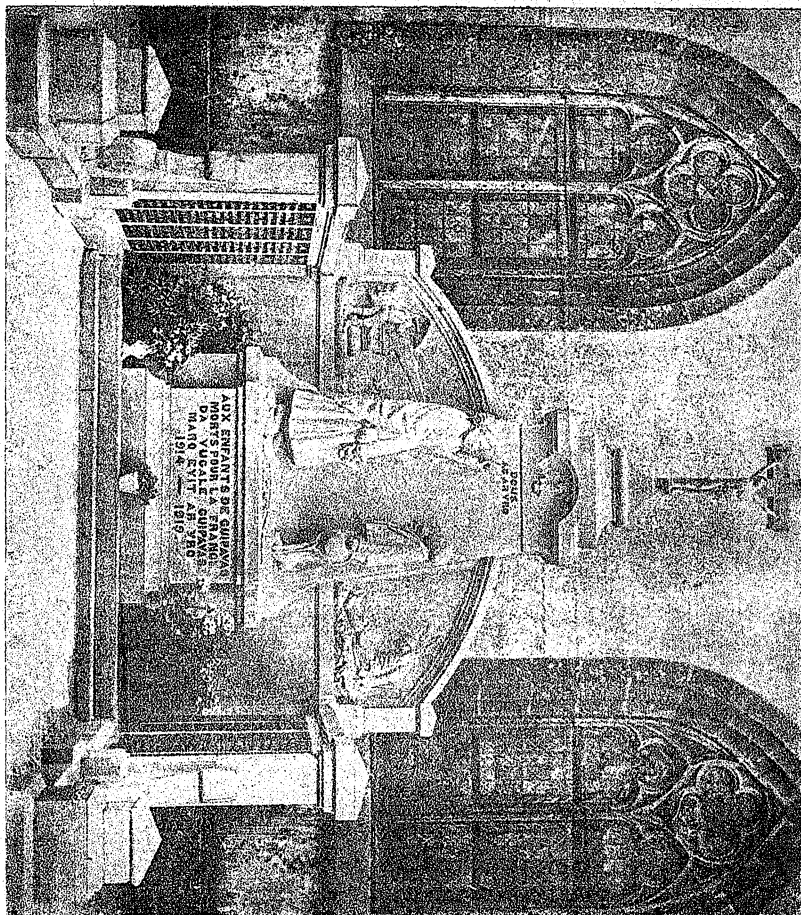
Est également présent : M. ROBLIN, Percepteur, Receveur Municipal.

La parole est donnée à M. LORIN.

Allocution de M. LORIN

MONSIEUR LE MAIRE,  
MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous remercier, au nom du Comité des Morts pour la Patrie, de nous avoir invités à venir consacrer officiellement, avec tout le Conseil municipal, la fête au cours de laquelle, le 22 mai der-



nier, nous avons rendu à nos chers camarades morts au Champ d'honneur le suprême hommage de la Commune de Guipavas.

Il nous semble à tous que jamais de mémoire d'homme on n'a célébré à Guipavas une cérémonie aussi grandiose et aussi belle, en raison des sentiments élevés qui l'animaient.

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle a été digne de ceux qui pour la France ont consenti au sacrifice suprême.

Dans les annales des Communes on rencontre des relations d'événements sensationnels et, dans celles de Guipavas, nous avons découvert la journée du 12 Août 1858, relatant le passage de l'Empereur, qui semblera bien pâle, quant au fond, à côté de celle du 22 Mai 1921.

Nous recommandant de ce précédent, nous avons l'honneur, Messieurs, de vous proposer d'inscrire au procès-verbal de la séance de ce jour le modeste compte rendu du 22 Mai 1921, qui, aux yeux de la postérité, honorerait également les enfants de Guipavas morts au Champ d'honneur et leurs contemporains qui, dans l'union la plus étroite, ont accompli l'acte de reconnaissance dû aux martyrs de la guerre mondiale.

Maintenant que le mandat que vous nous avez confié sans restriction aucune est expiré, avant de nous séparer et de vous offrir notre démission des fonctions qui n'ont plus d'intérêt, nous nous faisons un devoir agréable de vous adresser nos bien sincères remerciements, laissant le soin à vous, les élus prévoyants et sages de la Commune de Guipavas, de veiller à la conservation, à l'entretien et à l'ornementation occasionnelle de l'œuvre, qui conservera toujours vivants dans nos cœurs les noms de ceux qui ont souffert et qui sont morts au cours de la plus effroyable des guerres.

Merci aussi, de leur précieux concours, à Monsieur le Maire, à Monsieur l'abbé Kerloëguen, nos vénéralés présidents d'honneur, à Monsieur Jaouen, notre sympathique vice-président et à nos vieux amis, Messieurs Milin, le Docteur Galès et Ramée, membres du Comité.

Nous n'oublions pas non plus deux bons amis, Monsieur Roblin, percepteur à Guipavas, et M. Jean Le Guen, secrétaire de la Mairie, qui se sont dépensés sans compter afin d'assurer le plein succès de cette fête de la grande famille que constitue la Commune de Guipavas.

A tous merci.

Vive la Commune de Guipavas !

## Compte rendu de l'inauguration du 22 Mai 1921 du Monument dédié à la Mémoire des Morts pour la Patrie de la Commune de Guipavas.

Guipavas, comme toutes les communes du Finistère et de Bretagne, a payé son large tribut à la guerre. Il n'est guère de foyers où une place ne reste vide. Huit cents sont partis; plus de deux cents ne sont pas revenus, et c'est à la mémoire de ceux-là qu'un Monument fut hier inauguré.

Ce fut une belle et imposante cérémonie, qui se déroula tout entière sous un ciel des plus radieux.

A dix heures, M. Guéguen, le vénérable Maire de Guipavas, entouré de ses adjoints: MM. Milin et Charles Goux, et des membres du Conseil municipal, M. Lorin, président du Comité du Monument, assisté de ses fidèles collaborateurs: MM. le Docteur Galès, Jaouen, Le Guen, secrétaire de la Mairie; Roblin, percepteur, reçoivent leurs invités à l'Hôtel de ville.

Nous remarquons: MM. Louppe, sénateur, et président du Conseil général du Finistère; le vice-amiral Aubry, préfet maritime; Inizan, député du Finistère; lieutenant-colonel Laureau, chef d'Etat-Major de la Place Forte; de L'Hopital, conseiller général; Maissin, maire du Relecq-Kerhuon, conseiller d'arrondissement; le Docteur Jacq, ancien maire de Guipavas; Alphonse Goux; Rouyer, président de l'Union nationale des Combattants, et son fidèle porte-drapeau Rambour; Le Bris, conseiller municipal, délégué du Relecq-Kerhuon; Le Lann, agent-voyer, etc.

Un cortège se forme et se rend à l'église.

Toute la population de Guipavas, et au premier rang, les personnages officiels, assistent à la messe solennelle célébrée par M. l'abbé Le Bot, vicaire, assisté de M. l'abbé Pensec, vicaire et de M. l'abbé Bervas, directeur de l'Ecole libre de Guipavas.

Au cours de cet office, M. l'abbé Kerloëguen, chanoine honoraire, curé de Guipavas, a, du haut de la chaire, remercié les autorités de l'honneur qu'elles faisaient à la paroisse de Guipavas en assistant à cette cérémonie pieuse du souvenir.

Puis M. l'abbé Jean-François Guéguen, chevalier de la Légion d'honneur, l'un des fils de M. le Maire de Guipavas, vicaire à Lesneven, est monté en chaire et a célébré avec éloquence la grandeur du sacrifice consenti par les disparus et l'héroïsme des Bretons.

## Sermon de M. l'Abbé GUEGUEN

Et audivi vocem de coelo dicentem mihi : Scribe :  
beati mortui qui in domine moriuntur,....

» Et j'entends une voix venant du ciel qui me  
disait : Ecris : Heureux les morts qui meurent  
dans le Seigneur. « Oui, dit encore l'esprit :  
« qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs  
œuvres les suivent ».

*Apocalypse*, Ch. xiv, versets 13 et 14.

### MES FRÈRES,

Un Monument est élevé à la porte de votre église. Il plonge ses assises dans le sol sacré qui a longtemps servi de champ d'erepos à nos ancêtres. La Croix du Rédempteur le surmonte. La bénédiction de notre mère l'Eglise va tout à l'heure le sanctifier. Que voyons-nous dans ce monument ? Une femme en costume du pays, qui montre à un jeune garçon l'inscription : Evit Doue ag ar vro. L'enfant regarde et s'emplit les yeux de cette vision de foi et de patriotisme. A droite, un soldat mourant. A gauche, un marin au poste de veille. Que lisons-nous sur ce monument ? Des noms, 202 noms qui sont nôtres ; car, mes frères de Guipavas, tous nous avons eu l'honneur et la douleur d'être en deuil pour la France. Sous chacun de ces noms, nous mettons une figure amie, des traits chéris, une âme, un cœur qui a battu avec notre cœur. Il y eut pour nous tous un jour, une heure où nous l'avons dit et redit ce nom très cher avec des sanglots dans la voix et une tristesse mortelle dans le cœur, le jour, l'heure où la fatale nouvelle vint jusqu'à nous : Il est mort ! Et nous ne voulions pas être consolés. Le temps a fait son œuvre ; nous nous sommes résignés. Mais nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas oublier nos chers disparus, nos grands morts. Leur photographie occupe la place d'honneur dans nos demeures, leur souvenir à son autel dressé au fond de nos âmes. Voici qu'aujourd'hui un monument est élevé à leur gloire sur la place publique, sur la place la plus fréquentée et la plus visible de notre bourg. Il dira aux générations futures la large part de sacrifice généreusement consentie par Guipavas dans l'œuvre du salut de la France.

Nous ne sommes qu'un instant dans la vie nationale. Après nous d'autres viendront ; d'autres montent déjà à la vie, et qui n'auront pas vu ce que nos yeux ont vu, et qui n'auront pas senti ce que nos cœurs ont senti.

Il était bon, il était juste, il était nécessaire que ce monument soit dressé. Grâce à lui, les enfants de Guipavas sauront dans la suite des âges que des hommes portant leurs noms — 202 hommes — ont souffert, combattu, versé leur sang, donné leur vie pour que la France vive. Ils recueilleront après nous, les nobles et graves leçons de soumission au devoir, d'amour du foyer et du sol natal, de foi et d'espérance immortelles laissées à la postérité par nos chers et glorieux morts de la grande guerre.

Lorsque cet après-midi du 2 août 1914 — qu'on n'oubliera plus, — le tocsin appela aux armes la France entière, les hommes de Guipavas, tous ceux de chez nous, partirent, les jeunes avec plus de fougue dans la flamme de leurs vingt ans, les anciens avec plus de gravité, car ils savaient mieux ce qu'ils laissaient — mais tous avec la même résolution de faire leur devoir, tout leur devoir. Et ils l'ont fait, nos marins et nos soldats bretons, tout leur devoir, partout où la France a eu besoin d'eux, sur terre et sur mer, en France et en Orient ! Ils étaient chrétiens ; ils étaient bretons, double raison d'être des braves. Le monde a retenti de leurs exploits. Leur éloge a été célébré par toutes les bouches. Combien de fois n'avons-nous pas eu la fierté de l'entendre !

Une nuit d'octobre 1917, à Vacheranville, au pied de la côte 344, en avant de Verdun, un officier et un groupe d'hommes du 47<sup>e</sup> régiment d'infanterie, se réfugient, pendant une relève, dans la sape qui nous servait de poste de secours. L'Officier était tout jeune ; il nous dit, en nous montrant ses hommes : « Regardez-les, mes hommes », et nous les regardâmes », ces hommes aux visages terreux, aux traits tendus, aux regards fiévreux mais résolus et indomptables. « Regardez-les, mes hommes, ce sont des Bretons, ce sont des braves : ils viennent de tenir 20 jours, dans la boue, sous les obus, au milieu des gaz, à la côte 344. Ils ont repoussé quatre attaques boches, à la grenade, debout sur le parapet, poitrine au vent. Oh ! les magnifiques soldats bretons. C'est à se mettre à genoux devant eux... ; » L'officier qui parlait ainsi n'était pas breton lui-même, il ne savait pas que moi je l'étais, « breton », et qu'à l'entendre mon cœur bondissait d'orgueil dans ma poitrine.

Un autre jour, encore à Verdun, c'est un commandant d'artillerie, nouvellement venu d'un état-major au groupe du 228<sup>e</sup> d'artillerie de Vannes, qui me disait : « C'est la première fois que j'ai sous mes ordres des artilleurs bretons : ils sont tout simplement merveilleux. Ce sont les premiers soldats de France ».

Ce sont presque les mêmes termes qu'employait



quelques jours plus tard le communiqué allemand pour expliquer son premier échec devant le fort de Vaux : « Nous avions devant nous des régiments d'actives bretons, **les meilleurs de France.** »

Oui, nous avons le droit d'être fiers des nôtres. Mais ce droit, nous l'avons payé bien cher. Car la guerre, si elle a manifesté les qualités et les vertus de notre race, la guerre, surtout cette guerre, est toujours cette chose infiniment triste, détestée des mères, la chose qui tue ; et elle nous a tué, elle nous a fauché la fleur de nos hommes, l'espoir de nos cités et de nos campagnes. La mort dévastatrice, la mort frappant à coups redoublés, tel a été le spectacle quotidien, telle a été la douleur sans cesse renouvelée pendant ces quatre longues années qui ont endeuillé nos âmes pour le reste de nos jours.

Quand notre pensée retourne vers les champs de bataille nous entendons encore comme un long sanglot au fond de nos cœurs.

Je revois cette terre aride et désolée de la Champagne pouilleuse, où, du 25 au 30 septembre 1915, les meilleurs corps d'armée de France — et par conséquent les corps bretons — livrèrent un si furieux assaut aux lignes allemandes. Après la bataille, les plaines, les bois et les coteaux étaient couverts de cadavres, comme on voit les gerbes de blé dans nos champs, après le passage des moissonneurs.

Je vous revois à Verdun, ô vous mes artilleurs du 228<sup>e</sup>, à la côte 310, au-dessus de Montzéville. Vous étiez quatorze, dans le même abri, tous du Finistère, tous de la 1<sup>re</sup> pièce de la 43<sup>e</sup> batterie. Le matin même j'avais dit la messe dans votre abri, l'après-midi un obus y pénétra, éclata et vous massacra. Quand je pus y entrer au milieu de la fumée asphyxiante pour vous donner une dernière absolution, l'un de vous râlait une dernière prière : *Hor tad pehini zo en env.* Notre père, notre père ; et l'autre disait encore : *Mam, Maman.*

Mais à quoi bon remuer ces souvenirs. Tous les jours, c'était la même misère, la même mort amère choisissant l'un, choisissant l'autre. Et nous aussi, nous attendions notre tour, étonnés seulement de n'avoir pas été choisis. Pourquoi eux, et pas nous ? Pourquoi ? Mystère de la destinée, secret de Dieu !... Pourquoi eux et pas nous ? est-ce parce que, eux, ils étaient les meilleurs, les plus dignes, les plus achevés, mûrs pour le ciel ? Oui, c'est cela, ce doit être cela. Ma foi ne me suggère pas d'autre raison. Oui, les meilleurs, les plus dignes, les plus achevés, mûrs pour le ciel, ô vous, jeunes prêtres enfants de cette paroisse, que nous avons connus si purs, si pieux, si dévoués : abbé

Ernest Kerjean, abbé Jean-Marie Morvan, abbé Victor Bizien. Oui, les meilleurs, les plus dignes, les plus achevés, mûrs pour le ciel, ô vous amis, frères, jeunes hommes que nous avons aimés si bons, si droits, si forts, si intrépides. — Oui, les meilleurs, les plus dignes, les plus achevés, mûrs pour le ciel, ô vous, Commandant Boënnec, qui écriviez des lettres si admirables de foi religieuse et patriotique dans « La Voix du Pays », le réconfortant bulletin rédigé par l'ancien vicaire de cette paroisse, l'abbé Euchère Corre.

Seciderunt fortes. Les forts, les braves sont tombés.

Quomodo ceciderunt fortes Israël ? Est-il possible qu'ils soient tombés les braves d'Israël ? Ainsi se lamentait le roi David retrouvant sur le champ de bataille de Gelboë le cadavre de son ami Jonathan, fils de Saül. Et il ajoutait : « Soyez maudits, monts de Gelboë, où sont tombés les forts, les braves. Que la rosée du ciel ne descende jamais plus sur vous ! »

Maudire les bois et les coteaux de la Champagne, les plaines et les marécages de la Somme et de la Flandre, les ravins et les côtes de Verdun, les maudire, nous ne l'avons pas fait, car c'est de la terre française sanctifiée par le sang et les reliques de nos frères bien-aimés. Mais pleurer, mais nous lamenter, oui, nous l'avons fait, lorsque pieusement nous relevions les pauvres corps troués par les balles, déchiquetés par les obus, lorsque, sur leur tombe, nous récitons les prières de l'Eglise, lorsque, au nom de leurs familles absentes, nous leur disions un dernier adieu. Nous savions que là-bas, au pays, des foyers allaient être désolés par la terrible nouvelle, des cœurs allaient être brisés, cœurs de pères et de vieilles mères, cœurs de frères et de sœurs, et, ce qui est le plus triste de tout, ce que l'antiquité n'avait pour ainsi dire pas connu, cœurs d'épouses et d'enfants.

Oui ! nous avons pleuré nos morts ; nous garderons pieusement leur souvenir. Nous ferons en sorte que leur mémoire soit bénie et aimée et vénérée des générations futures.

Mais nous avons mieux à faire ; nous avons à recueillir les nobles et graves leçons de soumission au devoir, d'amour du foyer et du sol natal, de foi et d'espérance immortelle qu'en mourant ils nous ont laissées, et qu'à notre tour nous devons léguer à nos successeurs.

Leçon de soumission au devoir, d'acceptation courageuse du travail et de l'effort. Ils étaient des chrétiens, soumis en tout à la volonté de Dieu. En servant la Patrie, ils savaient qu'ils servaient Dieu. D'un cœur fort, ils ont obéi à la Patrie, qui les appelait au combat. Ils

n'étaient pas des guerriers de profession ni de désir ; pacifiques, ils ont accepté néanmoins les travaux et les souffrances de la guerre, couché sur la dure, vécu dans les tranchées humides, grelotté de froid, bravé les obus et les balles. Ils l'ont fait aussi simplement et courageusement qu'ils allaient autrefois à une journée de rudes fatigues, aux temps des labours et de la moisson. Nous prendrons exemple sur eux. On a dit que les Français ne voulaient plus travailler. Ce n'est pas vrai. Il y a eu peut-être, après l'armistice, un moment de détente et de lassitude. Mais on s'est remis joyeusement à la besogne. Ce que je puis dire, ce dont je suis sûr, c'est que là-bas, au front, nous nous sommes promis, si Dieu nous accordait la grâce d'en revenir, de nous remettre avec ardeur à la tâche quotidienne. Nous tiendrons notre promesse.

Leçon d'amour du foyer et du sol natal. — C'est tout un.

C'est de cet amour que nos frères ont vécu, c'est dans cet amour qu'ils sont morts. Ils ne vivaient là-bas que du souvenir du foyer, du souvenir de la femme et des enfants restés au foyer. Combien de fois ne les avons-nous pas entendu dire, au milieu des pires souffrances et des pires dangers. « Il faut tenir pour que ce soit la dernière guerre et que nos enfants n'aient pas les mêmes misères que nous.

Le premier blessé que j'ai vu mourir en 1914, était un lieutenant de réserve du 264<sup>e</sup> d'infanterie, le lieutenant de Vogüé. Un éclat d'obus lui avait ouvert le crâne. Nous le croyions déjà dans le coma, sans connaissance, quand nous vîmes sa main chercher dans sa poche, en tirer une photographie : c'était la photographie de sa femme et de ses trois enfants. Il essaya de regarder, puis retomba définitivement dans le coma.

Un des derniers blessés que j'ai assistés en 1918, un simple soldat du 12<sup>e</sup> d'infanterie, originaire du pays du curé d'Ars, eut la même suprême pensée, fit le même geste. C'était dans le bois de Thiescourt, près de Noyon. Il était arrivé au poste de secours, une balle dans le ventre, livide, les traits tirés, les yeux comme enténébrés par l'ombre de la mort toute proche, il me prit la main et me dit : « Ah ! mon aumônier, je vais mourir, je le sens. C'est dur ». Et il me regardait de ses bons yeux remplis d'une infinie désolation... « C'est dur à cause d'eux » ; sa main se porta sur le médaillon qui contenait les portraits de la femme et des deux enfants « à cause d'eux » ; il ajouta : « pour eux, j'aurai du courage. »

Gardez cet amour du foyer, de la famille, des enfants ; l'amour des enfants nombreux. On a dit que le fils uni-

qué de la famille française a battu les cinq fils de la famille allemande. Ce n'est pas cela ; cela n'est pas vrai. Ceux qui, à l'avant, ont sauvé la France, ce ne sont pas les fils uniques du Centre et du Midi ; ceux qui ont sauvé la France, ce sont les cinq fils des familles nombreuses bretonnes ; et celles qui, à l'arrière, ont sauvé la France en travaillant la terre nourricière, ce sont les cinq filles des familles nombreuses bretonnes.

Leçon enfin de foi et d'espérance immortelle.

Nos morts ont cru à la vie éternelle. Nous croyons à la vie éternelle. Nous sommes du pays d'Arvor, où le sol est dur, où le cœur est fort, nous sommes du pays d'Arvor, notre foi est notre unique trésor. C'est avec cet unique trésor que nous avons payé la rançon de la France. C'est dans cet unique trésor, que nous avons puisé la force de braver la mort sur les champs de bataille. Nous savions qu'en échange de cette vie périssable, Dieu donne la vie éternelle. La même foi animait nos glorieux morts. Tous avaient sur eux leur plaque d'identité chrétienne, une médaille de la Vierge, une image du Sacré-Cœur. J'en ai trouvé tués dans l'assaut qui avaient leur chapelet enroulé autour du poignet. Tous ont eu leur tombe surmontée d'une croix, symbole d'immortelle espérance.

Une croix de bois sur un petit tertre, c'est tout ce que nous pouvions leur donner ; la terre est si pauvre lorsqu'il s'agit de reconnaître de tels sacrifices. Mais par-dessus les petites et les pauvretés de la terre, élevons notre pensée vers Celui qui, seul, peut réparer les injustices et les cruautés du sort, vers Celui qui, seul, est assez riche, dans son infinie plénitude, pour récompenser dignement de tels sacrifices, vers Dieu, l'éternelle justice et l'infinie miséricorde. Une croix de bois surmonte les petits tertres du front, une croix de marbre couronne ce monument. Mais c'est précisément sur une croix qu'est mort le rédempteur volontaire de l'humanité. Il est mort sur la croix, mais ensuite il est ressuscité, et il est monté au ciel. Il a confirmé de sa parole divinement autorisée tous les instincts d'immortalité déposés par le Créateur dans le cœur des hommes. Nos morts ont cru en lui ; ils ont cru à la vie éternelle. A sa suite, après avoir imité son sacrifice, ils jouissent de l'immensité de joie amie préparée par Dieu aux âmes de bonne volonté.

« Et j'entendis une voix venant du ciel qui me disait : Ecris : Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur. Oui, ajouta l'Esprit : qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. »

Nos morts de la guerre, éternels vivants de là-haut, reposent en Dieu.

Nous aussi, mes frères, nous nous reposerons un jour, quand, notre tâche remplie, notre temps de service accompli, sonnera pour nous l'heure de la retraite éternelle, nous nous reposerons en Dieu, et nous retrouverons nos chers et glorieux morts au séjour de l'éternité bienheureuse. — Amen.

Signé : GUEGUEN, vicaire à Lesneven.

Après le service funèbre, le cortège se reforme et, processionnellement, fait le tour de l'Eglise aux accents douloureux de la « Marche de Chopin », jouée par la musique des Equipages de la Flotte, puis s'arrête devant le Monument.

M. l'abbé Henry, chanoine honoraire, curé de la paroisse de Saint-Martin de Brest, originaire de Guipavas, donne l'absoute, au cours de laquelle M. Vincent Henry, son frère, chante magistralement le « Libera », puis M. l'abbé Henry procède à la bénédiction du Monument.

Après la bénédiction, devant la foule rassemblée sur le placître, M. Charles Lorin, président du Comité, prend le premier la parole et prononce le discours suivant :

### Discours de M. LORIN

MONSIEUR LE MAIRE,

Nous avons l'honneur, au nom du Comité du Monument des morts pour la Patrie de la commune de Guipavas, de vous remettre et de vous confier le monument dédié à la mémoire de nos chers camarades morts pour la France.

Cette œuvre, qui témoigne du puissant talent de sculpteur que possède M. Kervévan, a été exécutée à notre entière satisfaction, et notre comité adresse à son auteur, au nom de tous, ses compliments si justement mérités.

Le sujet que nous avons choisi exprime, sans emphase, la reconnaissance et la pieuse admiration que nous inspirent nos héros tombés au champ d'honneur, tant sur mer que sur les champs de bataille.

En communauté d'idées avec eux, nous avons confié à l'image d'une femme au costume local le soin de dire à la postérité la belle pensée qui a soutenu et animé les enfants de Guipavas qui, au premier appel du gouvernement de la République, en 1914, sont partis pour la frontière en entonnant l'hymne national.

« DOUE AG AR VRO » (DIEU ET LA PATRIE), telle

était leur devise et la nôtre.

Au moment du sacrifice, ces Bretons sans peur et sans reproche ont élevé leur âme vers Dieu, lui remettant le soin de leur destinée et lui confiant leur famille bien-aimée, puis ils ont offert leur martyre pour leur pays.

Elevons nous-mêmes notre âme vers eux et apprenons aux générations futures, qui contempleront cette œuvre, symbole de la plus effroyable des guerres, qu'en suivant les traditions de leurs aînés ils conserveront à la France, notre patrie bien-aimée et honorée dans le monde entier, la place que lui ont si chèrement acquise ses enfants.

A vous, bien chers camarades, marins et soldats, qui dormez votre dernier sommeil au fond des mers, à Verdun, sur l'Yser, sur les champs de bataille de la Marne, de l'Artois, de Champagne, d'Italie et d'Orient ou actuellement dans le cimetière de notre pays natal, nous disons : « MERCI » !

Avant de terminer notre hommage à ces braves camarades, nous tenons à confondre dans le culte du même souvenir reconnaissant ces vraies Françaises, ces vieillards et ces enfants qui sont morts à la peine en contribuant à la victoire.

Nous vous saluons bien bas, chers camarades, vous et vos chères familles si profondément éprouvées. Soyez assurés que nous demeurerons fidèles aux saines traditions qui vous ont inspirés et, en marchant sur vos traces, nous espérons vous retrouver un jour dans la Patrie suprême où Dieu récompense ceux qui ont fait leur devoir et bien servi leur pays.

Honneur aux braves !

Au nom de M. le Maire et du Conseil municipal, M. Pierre Milin, adjoint au maire, prend officiellement possession du Monument et prononce le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Au nom de M. le Maire, qui a eu la délicate attention de me confier le soin d'être son fidèle interprète.

Et au nom du Conseil municipal.

J'ai l'honneur de prendre officiellement possession du superbe Monument élevé à la Mémoire de nos chers compatriotes morts au champ d'honneur, au centre de notre cité bretonne dont la confiance, même au plus dur de l'épreuve, ne s'est jamais démentie.

Au nom de tous, merci !



MESDAMES,  
MONSIEUR LE SÉNATEUR ET PRÉSIDENT DU CONSEIL  
GÉNÉRAL DU FINISTÈRE,  
MONSIEUR LE DÉPUTÉ,  
AMIRAL, MON COLONEL,  
MESSIEURS,

Aux noms de M. le Maire et du Conseil municipal, nous avons l'honneur de vous remercier d'avoir bien voulu honorer nos grands Morts de la Guerre en assistant à cette pieuse cérémonie.

Nous nous associons aux sentiments si heureusement exprimés par M. le Président du Monument des Morts pour la Patrie et assurons l'auteur du monument, M. Kervévan, de notre entière gratitude.

Au Comité nous disons merci, votre conception de l'œuvre que nous livrons à la postérité reçoit notre complète adhésion.

Merci aussi aux généreux donateurs qui ont contribué à l'édification de l'hommage rendu aux héros, qui ont si grandement contribué à nous faire obtenir la Victoire.

Nous adressons également un merci spécial aux personnes qui ont su orner avec tant de goût cette œuvre précieuse du souvenir.

Nous nous excusons près des autorités et des personnes qui ne savent pas la langue bretonne, mais, convaincu que les distingués orateurs qui nous succéderont exprimeront en français des sentiments conformes à notre pensée, nous vous demandons de nous adresser à nos chers concitoyens dans notre langue maternelle, de façon que tous ici partagent l'émotion de ce jour solennel, qui étreint nos cœurs.

Discours breton de M. l'Adjoint-Maire MILIN

VA ZUD KER,

Cetu ni asseblet e tal ar Monumant-ma, or c'halloun leun atao a dristidigez hag a velconi.

Deut omp evit renta hommag public da baotred cou-raehus Guipavas, o deuz roet o buez er stourmat a so bet da zouten evit savetei ar France ag al liberte.

Va sonj quenta a zo evit lavaret merci d'an dud gernerus o deuz sikouret dre ho donezonou sevel ar skeudenn-ma, skeuden ag a bado, ag a ioa dlet d'hon tud muia karet kouezet var an dachen a henor.

Eun dever sakret or beo da zont ama, aliez; evelse e chommo doun bepred en hor c'halon ar memor deus

hon tud-se, ema ho hano merket aze var ar monumant, vit ma veo rented dezo henor a gloar da viken.

Ar re a deuo var hor lerc'h a gavo aman eun testeni deuz ar brasa sacrifis a zo great a viskoaz evit ar France hag er memez amzer evit ar bed civilizet.

Pel eo dija an daou a vis eost 1914, pa deuas ar Brusianed da zailla varnomp evel bleizi counnaret, gant ar volonteiz d'ober ac'hanomp ho sclavourien. Ar vro en danger a c'halvas e bugale; ha sur oa deus ho vaillantis. En eun taol e guirionez soudardet ar France, fier a dispount, a vale varzu ar frontier. Ah ! nag e oan kaër ar botred-ze deuz Guipavas, savet en eun taol kount deuz ho labouriou ag ho c'haranteziou ar re denerra, nag e oant kaër o vont, eb murmuri, varzu hent ar gloar, mes ivez siouas evit cals varzu hent ar sacrifis.

Partiet int eb clem, rac kompren mad a reant edont o vont da gombatti evit ar c'kaera caos, hini ar civilisation, hini al liberte. Heuliomp anezo var hent ho c'halvar a soublomp izel or pen dirag glac'har ar familhou a zo bet skoët.

Bugale Breis-Izel, bugale Guipavas, ho courach, ho vaillantis o deus great admiration ar bed.

C'houi, a zo aman en dro d'in, potred calounec par-rès Guipavas, c'houi ag ho peus dre viracl echappet d'al lac'herez spontus, c'houi ebquen a c'helfe lavaret d'eomp ar souffrançou a gorf, a speret ag a galoun ho peuz gouzanvet gant ho camaradet couezet en eur zifen an Drapeau Français.

Henor ha repos eternal d'ar re n'emaint mui, pe e zint couezet var an dachen a vrezel, en trancheou, e goëled ar mor, en hospitaliou pe e prisonniou ar Bochet; ho vaillantis a zo bet kers bras ag ar sacrifis.

Ar vrezel spontus a zo echu, ar victor on deuz bet, mes allas chom a ra ganeomp ar glac'har deuz ar c'hollou.

Familhou eprouvet pere a zo o lenva o tud difframet d'ho carantez epad an tourment scrijus, ni oll aman a gemer pers deus a greis hor c'haloun en ho clac'har.

O eneou immortal dioc'h hon tud muia karet disparisset, reposit e peoc'h; ne leveromp ket d'eoc'h kenavo evit ato; ni lavar d'eoc'h kenavo er baradoz ?

Ensuite M. le vice-amiral Aubry, préfet maritime à Brest, clos la cérémonie par la belle allocution suivante :

Discours de M. le Vice-Amiral AUBRY

MESSIEURS,

Je remercie bien sincèrement M. le Maire et le Conseil municipal de Guipavas, du plaisir et de l'honneur

qu'ils m'ont fait en m'invitant à prendre part à la cérémonie d'inauguration du beau monument qu'un comité dévoué et patriote a fait élever à la mémoire des soldats et marins de leur commune morts pendant la guerre.

Vous avez bien voulu, Monsieur le Maire, me demander de dire, comme chef militaire de la place et de l'arsenal de Brest, quelques mots à l'occasion de cette belle cérémonie. Quelle que soit mon incompétence en fait de discours — car j'ai appris à agir bien plus qu'à parler — je n'ai pas voulu me récuser.

Il m'a semblé, en effet, qu'en la circonstance, le chef militaire ne pouvait se dispenser de répondre à l'invitation qui lui était faite en venant, par quelques mots, s'associer à l'hommage rendu à ces braves morts pour la Patrie dont vous tenez à honorer et à conserver fidèlement la mémoire.

Et d'abord, Messieurs, je veux vous dire très simplement mais franchement pourquoi, à mon sens, des cérémonies comme celle que vous célébrez en ce jour sont justes, belles, utiles, nécessaires même.

Ces cérémonies sont justes, car ceux dont nous honorons ici la mémoire ont mérité que leur souvenir reste gravé sur la pierre comme dans le cœur de leurs concitoyens.

Certes, quand notre pays s'est trouvé menacé, envahi, ils ne sont pas les seuls à s'être dévoués pour sa défense : tous les Français dignes de ce nom, de l'adolescence à l'âge mûr, et vous en étiez, ont combattu avec eux, souffert comme eux, répandu même parfois comme eux leur sang avec courage ; mais ceux qui ont survécu ont eu la joie de s'asseoir à leurs foyers ; ils ont eu la satisfaction de voir leurs efforts récompensés et de se réjouir de la victoire finale... tandis qu'eux ils ne sont pas revenus.

Frappés à mort sur les champs de bataille ou ayant succombé des suites de leurs blessures, du fait de maladies ou des privations endurées en captivité, ils ont perdu, pour la défense et le salut de notre commune Patrie, ce bien suprême de l'homme, la vie, auprès duquel tous les autres biens ne comptent guère.

Ils sont partis pour cet Au-delà mystérieux où ils auront trouvé, nous le croyons, la récompense de leur sacrifice à une noble cause, mais d'où il est trop certain qu'ils ne reviendront pas...

C'est pourquoi vous avez jugé de votre devoir de vous réunir ici afin de faire ce qui vous était possible en vue d'honorer leur mémoire d'une manière digne d'eux. Ce n'est que justice.

Les cérémonies comme celle-ci sont belles en outre.

Elles procèdent en effet d'une idée noble et généreuse, et montrent que ceux qui les organisent ne sont susceptibles ni d'égoïsme, ni d'ingratitude, ces deux défauts si méprisables.

Elles exaltent dans le cœur de ceux qui ont été épargnés au cours de ces combats livrés pour que la France soit libre et grande, les sentiments d'honneur et de dévouement qui ont été, pour ceux que vous honorez ici, de si puissants soutiens dans l'accomplissement de leur devoir intégral.

Elles réunissent tous les citoyens, fils de la même Patrie, dans un commun amour pour leurs frères disparus, sans distinction malsaine de classe ou de situation. C'est pourquoi ces cérémonies sont belles.

Mais, Messieurs, elles sont utiles aussi, je dirai même nécessaires. N'est-il pas, en effet, de première importance que se manifeste nettement, bien haut et sans réticence, notre volonté de rendre à nos morts de la guerre un public et permanent hommage afin de proclamer ainsi qu'il n'est pour nous rien de plus noble et de plus beau, comme le chante notre hymne national, que de « Mourir pour la Patrie » ?

Oui, cette affirmation par l'acte que nous accomplissons ici est nécessaire, puisque, bien qu'en nombre infime, des malheureux prêchent le contraire et osent dire qu'il vaut mieux sauvegarder sa vie, en restant sourd à la grande voix de la Patrie, que de la perdre avec honneur pour son salut.

Messieurs, la commune de Guipavas est une de celles qui peuvent s'enorgueillir d'avoir le mieux aidé à la Victoire de nos armes par le grand nombre de ses enfants qui se sont dévoués pour l'obtenir. Beaucoup ont été blessés sur les champs de bataille et portent sur leur corps, plus ou moins apparentes, les marques indélébiles des plaies par lesquelles leur sang généreux a coulé pour la défense de la Patrie.

Il y a 200 braves de la commune qui manquent aujourd'hui dans vos rangs, c'est à eux que s'adressent en ce moment notre souvenir et nos hommages.

Il faudrait les citer tous, mais ils sont trop et je dois me borner à évoquer seulement les noms des principaux d'entre eux : commandant Challes, commandant Boënnec, sous-lieutenant Quéré, enseigne de vaisseau Péron, abbés Kerjean, Morvan, Bizien, et à mentionner d'une façon toute spéciale les familles : Abgrall, Castel, Cloatre, Cozian, Cren, Daré (de Coatmeur), Daré (du bourg), Donval, Goret, Kerroux, Jacolot, Jestin, Lamour, Lorient, Ménez, Milin, Plouzané, Prigent, Roudaut, Roué, Vienne, qui ont eu la douleur et la gloire de perdre pendant la guerre deux et même trois de leurs fils.

O vous, grands morts de la grande guerre nationale, vous, dont pour la plupart des ossements eux-mêmes n'ont pu être ramenés dans le sol de vos villages, à l'ombre de vos clochers, inspirez à vos frères d'armes, plus heureux que vous puisque, revenus dans leurs foyers, ils sont ici présents pour glorifier votre souvenir, inspirez-leur de conserver toujours, au fond de leurs cœurs de Français, les nobles sentiments qui vous ont animés et soutenus jusqu'au suprême sacrifice.

En suivant le grand exemple que vous leur avez donné, ils ne cesseront de rester fidèles, aussi bien sous l'habit militaire s'il le fallait encore (ce qu'à Dieu ne plaise), que dans leur existence de citoyens, au culte du devoir et de l'honneur, à l'esprit de dévouement et d'abnégation, beaux sentiments qui tous se fondent en un seul : « L'AMOUR SACRÉ DE LA PATRIE ».

Mais ai-je besoin vraiment de faire un souhait pareil quand je lis ici, avec une émotion profonde, cette noble et belle devise :

EVIT DOUE AG AR VRO !  
POUR DIEU ET LA PATRIE !

que vous avez fait graver sur la pierre de ce monument comme elle l'était dans le cœur de vos pays : les soldats et marins de Guipavas, morts pour la France ! et que je salue ici bien bas.

HONNEUR A EUX !

Profondément émue, la population se disperse pendant que la musique de la Flotte exécute la « Marche Lorraine. »

## LE BANQUET

A l'issue de la cérémonie, un banquet de cent cinquante couverts, auquel prirent part des délégations d'anciens combattants et de mutilés, fut parfaitement servi dans la grande salle du restaurant « Au Panier Fleury. »

Au champagne, M. Charles Goux, adjoint au maire, prononça le discours suivant :

### Discours de M. GOUX

AMIRAL,  
MONSIEUR LE SÉNATEUR,  
MONSIEUR LE DÉPUTÉ,  
MESDAMES,  
MESSIEURS,

Mon premier devoir est d'excuser près de vous M. le Préfet du Finistère, M. le Sous-Préfet de Brest, ainsi que MM. les membres du Parlement et autres invités qui nous ont envoyé l'expression de leurs regrets de ne pouvoir être des nôtres aujourd'hui. En votre nom à tous, je leur adresse également l'expression de nos vifs regrets.

Au nom du Conseil municipal de Guipavas et de toute la commune, merci d'avoir bien voulu, par votre présence, rehausser l'éclat de notre cérémonie pieuse et patriotique ; nous ne pouvons que nous associer aux paroles qui ont été prononcées au moment solennel, devant une foule émue, fidèle, recueillie, qui a érigé le monument recelant la pensée de gratitude du Pays tout entier.

Merci de nouveau à tous ceux qui nous ont aidé dans notre tâche, nous permettant ainsi de mener à bien l'œuvre si ardemment désirée.

Toute notre impérissable reconnaissance à nos Victimes héroïques, s'étend également à vous, mutilés glorieux, qu'il nous reste à vénérer, vous qui personifiez et perpétuez à jamais la mémoire de nos chers disparus.

Gloire à tous les héros, connus et inconnus de la Grande Guerre ; devoir et obligation pour nous tous de garder toujours vivace en nos cœurs le souvenir de leur humble sacrifice noblement consenti, et de venir

en aide à tous les êtres chers qu'ils ont laissé après eux : pères, mères, veuves, frères, sœurs, fiancées et orphelins.

Ce souvenir vient d'être immortalisé à jamais, et nous félicitons tout particulièrement l'artiste, qui, avec une si belle expression, a conçu dans le granit breton, l'héroïsme de tous nos Poilus : Officiers, Soldats et Marins. Un pays qui honore pieusement ses enfants prouve sa force, son énergie et sa vitalité ; victorieux sur les champs de bataille, il le sera encore pendant la Paix sur le terrain économique.

En terminant, saluons tous la France ressuscitée et nos frères d'armes, dont nous avons admiré, partagé la souffrance et vécu l'espoir. Que vers vous, chers enfants de Guipavas morts pour la Patrie, s'élève notre suprême adieu.

En sa qualité de Président du Comité, M. Lorin lui succède et prononce l'allocution suivante :

### Discours de M. Charles LORIN

MESSIEURS,

Mon premier devoir est d'offrir aux dames, qui ont bien voulu honorer cette réunion de famille, l'expression de mes remerciements et de mes respectueux hommages.

J'ai l'honneur de m'associer aux remerciements et aux regrets si heureusement exprimés par notre excellent ami Charles Goux, adjoint-maire.

Au nom du Comité, je remercie M. le Maire de Guipavas, MM. les adjoints, MM. les membres du Conseil municipal, ainsi que ces sympathiques collaborateurs au Comité, du concours précieux qu'ils m'ont accordé pour faire aboutir notre œuvre sacrée du souvenir.

La commune de Guipavas se rappellera avec une légitime fierté ce jour solennel, qui aura vu se grouper autour de ses enfants les distingués représentants du peuple, de la marine et de la guerre, qui sont au milieu de nous.

Vous avez pu, Messieurs nos invités, constater combien est étroite l'union des habitants de Guipavas ; cette union du temps de guerre n'a fait que se resserrer, s'il était possible, au lendemain de la Victoire.

Ici, c'est le travail dans la paix absolue et la vraie fraternité, qui assure la liberté et l'égalité la plus complète.

Dieu sait si cette liberté chérie de tous les Français était menacée en 1914.

A Guipavas on n'oublie pas le passé, aussi éprouvons-nous une joie réelle en voyant parmi nous, Monsieur le Président du Conseil général, qui a fait ses premiers pas dans la vie publique au Conseil municipal de Guipavas, aux côtés de notre excellent ami M. le docteur Jacq, notre vénéré ancien maire.

Merci, Monsieur le Sénateur, d'avoir réservé l'étréne de votre écharpe de sénateur pour venir honorer nos glorieux camarades.

Je n'oublie pas M. Vienne, ancien maire de Saint-Marc, qui, pendant la tourmente, a mis son inlassable dévouement à la disposition de sa commune d'adoption.

Aux regrets de mon jeune camarade Charles Goux, j'en ajouterai d'autres.

Je déplore l'absence :

De M. Goux père, notre sympathique ancien adjoint-maire.

De M. Charmant Jestin, le vieux combattant de 70, qui, toujours joyeux, ne compte que des amis à Guipavas.

De notre camarade Colin, président de l'Union des Combattants, fait officier sur le champ de bataille et actuellement chevalier de la Légion d'honneur.

J'aurais aimé voir assis à cette table notre excellent ami l'abbé Cardinal, ce vaillant mutilé, qui, bien qu'il n'ait recouvré qu'une santé précaire, est parti pour le Gabon, dès l'armistice, pour servir Dieu et la France. Il avait escompté être des nôtres, mais, respectueux de ses devoirs, qui l'ont retenu éloigné de nous, je suis convaincu que lui-même doit avoir le cœur bien gros de ne pas être dans cette salle.

Je n'oublierai pas, Messieurs, nos jeunes camarades, qui, sur les bords du Rhin, au Maroc, en Orient et sur les mers, veillent à la sécurité de la France.

Né pouvant pas les citer tous, j'accorderai une mention spéciale au vaillant lieutenant, plusieurs fois blessé et cinq fois cité à l'ordre du jour : j'ai nommé Sébastien Guéguen, chevalier de la Légion d'honneur, et aussi ma pensée va vers les jeunes officiers de Guipavas, qui ont conquis leurs galons aux armées et sont absents actuellement.

Que tous soient assurés de notre affectueux souvenir.

Messieurs, je lève mon verre à la santé de nos familles, de ces familles nombreuses de Guipavas, qui font l'honneur de notre cité bretonne, de nos élus de l'armée et de la marine, et de nos vaillants camarades

mutilés, anciens prisonniers et combattants présents et absents.

Enfin, Messieurs, je salue avec respect, en votre nom, M. le Président de la République française et ses éminents collaborateurs, et prie nos élus de leur répéter : « Oui, la nation est derrière vous, les anciens poilus de Guipavas l'ont proclamé en honorant leurs camarades morts au champ d'honneur, le 22 mai 1921. »

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE !

VIVE LA COMMUNE DE GUIPAVAS ! »

M. Rouyer, Président de l'Union nationale des Combattants, célèbre dans une improvisation très applaudie « l'union des citadins et des paysans qui a été scellée dans le sang et la boue. »

M. Ange Emily, ancien grand blessé de Guerre, fait prisonnier sur le champ de bataille, lut, aux applaudissements de la salle, une œuvre essentiellement poétique qu'il avait composée à l'occasion de cette fête.

### Œuvre de M. Ange EMILY

Garde à vous ! à l'appel ! Présent. Drapeau français ; au nom de mes camarades guipavasiens, morts pour la Patrie, je te salue.

Petit soldat tu as fait ton devoir.

Petit soldat, Petit soldat,

Héros Breton.

Un poète disait un jour : que ferait la province sans Paris et Paris sans la province. Un autre disait : que serait la Bretagne sans la France. Je répondis : Que serait la France sans la Bretagne. Dans une réunion l'on me répondit. La Bretagne, La Bretagne, La Bretagne. Qu'est-ce donc que ce pays ?

A ces mots je répondis : La Bretagne, La Bretagne, La Bretagne est la sentinelle avancée de la France. Et croyez-vous ce qui fit le plus peur aux Teutons ce fut de voir les pauvres petits Bretons.

J'en fus le témoin oculaire.

Un grand écrivain allemand, Herr Professor comme l'on dit Outre-Rhin, enseigne que l'homme doit se transformer en un être supérieur par ce qu'il nomme la culture intensive de l'énergie vitale. Il ajoute : Les Allemands ne comptent plus dans l'histoire de la civilisation Européenne.

En réalité, l'Allemagne n'est pas très civilisée. Mais hélas ! cruelle et barbare destinée.

Aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années.

Qui n'a peur de rien compte trop sur soi-même. La Garde meurt mais ne se rend pas. Sublime parole. Mais ! malheureusement on peut être pris.

De la théorie à la pratique, il n'y a qu'un pas. Ce pas il faut le franchir.

Que feriez-vous, si, dans une promenade, accompagnés de vos amis, un accident imprévu survenait à l'un de vos collègues ?

Je ne doute pas : Vous lui sauveriez la vie.

Ce fut la vie du soldat Breton : Sauver ses camarades et mourir pour eux.

Petit soldat Breton, Petit soldat Breton, Petit soldat Breton.

En réalité, le pays européen possédant la puissance de la volonté et la vraie culture : C'est la France.

Culture Française !

Culture Française !

Qu'as-tu fait de nous ?

Je réponds : Des hommes.

En Europe, en fait de goûts, mœurs et sentiments, tout cela est invention de la France.

France, terre généreuse et hospitalière, protectrice de tous les opprimés.

Salut !

Deux césars Allemands ont voulu nous rayer de la carte d'Europe.

Les Français étaient là ! Halte. Halte. Halte-là !

On ne passe pas !

Les Hobereaux Prussiens, je les connais.

Le casque à la main, ils s'écrièrent : C'est Verdun.

De Dixmude à l'Yser, Somme et Champagne.

On leur dit : Revenez à Verdun ! Eh bien : Petit soldat Breton, qu'as-tu fait ?

Moi ? — J'ai fait mon devoir. Mon frère était marin.

Marin. Marin. Oui.

Lui aussi, ton petit frère marin, mérite de partager ta peine et aussi ta gloire. Pauvre marin ! à toi aussi : Reconnaissance.

Et salut ! Petit marin.

Si tu n'as pas connu les champs de bataille, la mort tu l'as vue. Héros Breton, brave marin.

N'est-ce pas ?

Nous étions tous des braves, tous fait pour mourir. Beaucoup de nous ne sont pas morts ? que l'on ne nous fasse pas un reproche.

Petits Marins, Petits Soldats, Petits Bretons.

En ce jour qui nous rappelle à votre souvenir, Petits soldats et marins ! Reposez en paix.



Les soldats défilant sous l'arc de triomphe nous ont déjà rendu les honneurs et ont compris votre dernier sommeil. C'était pour la Patrie. C'était pour les Français. Ah ! Petit Breton. Non ! Petit Breton, c'était aussi pour toi. Eh quoi donc, ne fais-tu pas partie de la France ? Si !

Aussi, aujourd'hui, ton pays, ta petite patrie, te montre sa reconnaissance. Un monument à jamais immortel commémore aujourd'hui ta vie d'antan, ta vie d'autrefois.

Je t'ai connu, tu as connu ma vie, je connais la tienne.

Cher disparu

Mon petit Breton.

Au revoir.

En t'adressant ce dernier adieu, tu me comprendras n'est-ce pas, Petit Breton ? Qu'as-tu fait ?

Mon frère resté sur terre. Merci !

Repose donc en paix, Petit Breton.

A ton tour, fais pour nous ce que nous ne pouvons plus faire pour toi. Songe à ce mot : GUERRE. Mes camarades, en m'adressant à mon petit frère Breton, je m'adresse aussi à vous.

Ayez pitié de ceux qui ont été délaissés et exilés, chers camarades de combats qui reposez encore en terre étrangère. Vers vous aussi, s'envole ma pensée.

Reposez aussi en paix. Ah ! Pauvre Prisonnier. Tu reposes là-bas. Oui, je le sais.

Aux pauvres prisonniers, pensez-y souvent. Remémorez-vous leurs souffrances physiques et morales.

Exil (ceux qui l'ont goûté savent ce que veut dire ce mot représailles) c'était pis qu'un champ de bataille.

Aux pauvres mutilés, ne les passez pas en chemin sans leur dire : Vieux braves. Et à vous, mes petits frères soldats et marins Bretons, au revoir, là-haut.

On dit que tu dors sous le chaume !

On dit que tu n'as pas de maison,

Tu fis pourtant peur à Guillaume !

Toi mon petit soldat Breton !...

Puis M. le Sénateur Louppe, président du Conseil général du Finistère, dit combien il est heureux de se retrouver, en un tel jour, à Guipavas, qui fut, il y a 38 ans, le berceau de sa vie politique.

En termes élevés et aux applaudissements de toute l'assistance, M. Louppe adresse un solennel hommage aux disparus, à leurs familles et aux survivants de la guerre; il évoque en quelques paroles émues le souvenir des pays dévastés et, en particulier, de son village natal, et termine son allocution en faisant un éloquent

appel à l'union la plus étroite de tous les Français pour la grandeur de la République Française.

POUR LE COMITÉ :

C. LORIN,

Président.

La lecture du compte rendu terminée, M. le Curé adresse à M. le Maire et au Conseil ses remerciements pour le bon accueil qui lui a été fait au cours des divers pourparlers auxquels il a assisté durant la période de réalisation du Monument qui vient d'être inauguré.

M. Goux, adjoint, au nom de M. le Maire et du Conseil municipal et se faisant l'interprète de toute la population, remercie une fois encore M. le Curé du concours si précieux qu'il a prodigué, particulièrement pour la réussite de la souscription et de la cérémonie d'inauguration. Il remercie également M. Lorin, l'actif Président, ainsi que tous les dévoués membres du Comité.

Il émet le vœu de faire imprimer le compte rendu ci-dessus sous forme de brochure, dont les exemplaires seraient vendus au profit de l'entretien du Monument.

Le Conseil désigne MM. Goux et Boulch pour faire partie de la Commission de réception du Monument.

CERTIFIÉ CONFORME :

Le Maire,

GUEGUEN.



# COMMUNE DE GUIPAVAS

## LISTE ALPHABÉTIQUE des "MORTS POUR LA FRANCE"

dont les noms sont inscrits sur le monument.

| N° d'ordre | NOMS ET PRÉNOMS            | GRADE                | DEMEURE DE LA FAMILLE | DATE DU DÉCÈS    | LIEU DU DÉCÈS                 | DÉCORATIONS    |
|------------|----------------------------|----------------------|-----------------------|------------------|-------------------------------|----------------|
| 1          | Abgrall, Baptiste.         | Soldat               | Villeneuve            | 9 juillet 1916   | Drobovica (Grèce)             |                |
| 2          | Abgrall, Ferdinand.        | Soldat               | Villeneuve            | 5 novembre 1916  | Vaux (Meuse)                  | Méd. militaire |
| 3          | Abiven, Joseph-Marie.      | Soldat               | Poul-ar-Feunteun      | 21 août 1914     | Arsimont (Belgique)           |                |
| 4          | André, Jean.               | Soldat               | Conte                 | 12 décembre 1917 | St-Mich.-de-Maurienne         |                |
| 5          | André, Ollivier.           | Soldat               | Kermeur-Saint-Yves    | 7 mai 1915       | Ste-Menehould (hosp.)         | Méd. militaire |
| 6          | Balbot, Yves-Marie.        | Soldat               | Pont-ar-C'hilloq      | 4 mai 1917       | Sapignèul (Marne)             |                |
| 7          | Baot, Pierre-Joseph.       | Caporal              | Moulin de Kerhuon     | 21 décembre 1914 | Bois-St-Mard (Oise)           |                |
| 8          | Baron, Alain-François.     | Soldat               | Bourg                 | 29 septemb. 1914 | Noyon (hôpital)               |                |
| 9          | Berthou, Jacques.          | Soldat               | Vergez                | 15 septemb. 1918 | Juvigny (Aisne)               | Méd. militaire |
| 10         | Berthou, René.             | Soldat               | Kerjaoen              | 17 décembre 1914 | Ovillers-la-Boisselle (Somme) |                |
| 11         | Bervas, François-Marie.    | Soldat               | Froustven             | 11 octobre 1915  | Beauséjour (Marne)            | Méd. militaire |
| 12         | Bervas, Yves.              | Sous-chef artificier | Kerjaoen-Vian         | 6 décembre 1914  | Hesdin (P.-de-C.) (hosp.)     |                |
| 13         | Bervas, Yves-Marie.        | Soldat               | Lestaridec            | 3 mars 1916      | Haute-Avesne (P.-de-C.)       | Méd. militaire |
| 14         | Bideau, Jean-Marie.        | Soldat               | Bourg                 | 16 septemb. 1914 | Vaux-Marie-Rembercourt        |                |
| 15         | Billant, Jean-Guillaume.   | Soldat               | Palaren               | 9 août 1916      | F' de Tavannes (Meuse)        | Méd. militaire |
| 16         | Abbé Bizien, Hervé-Victor. | Soldat               | Pont-Neuf             | 6 septembre 1918 | Fraize (Vosges) (amb.)        |                |

|   |                               |                              |                    |                              |                           |                  |
|---|-------------------------------|------------------------------|--------------------|------------------------------|---------------------------|------------------|
| 7 | Blons, Paul-Marie.            | Soldat                       | Quélarnou          | 5 octobre 1915               | Croix-en-Champ (Marne)    |                  |
| 8 | Boënnec, Guillaume-Charles.   | Chef de bataillon            | Bourg              | 8 août 1918                  | Louvrechy (Somme)         | Off. Lég. d'Hon. |
| 9 | Bothorel, Stanislas.          | Soldat                       | Kerdanné           | 25 sept. 1915                | Vienne-le-Chât. (Marne)   |                  |
| 0 | Boucher, François-Marie.      | Soldat                       | Kerenty            | 9 octobre 1915               | Ste-Menehould (hosp.)     | Méd. militaire   |
| 1 | Branellec, François.          | Soldat                       | Kermeur-Saint-Yves | 7 avril 1918                 | (Disparu)                 |                  |
| 2 | Buguel, Joseph.               | Soldat                       | Conte              | 22 août 1914                 | Rossignol (Belgique)      |                  |
| 3 | Calvez, Joseph.               | Soldat                       | Kernoas            | 1 <sup>er</sup> juillet 1916 | Foucaucourt (Somme)       | Méd. militaire   |
| 4 | Cam, Jean-François.           | Soldat                       | Kernoas            | 20 août 1916                 | Bois de Corbeaux (Meuse)  |                  |
| 5 | Cardinal, Hervé.              | Soldat                       | Créachburguy       | 6 février 1915               | La Boisselle (Somme)      | Méd. militaire   |
| 6 | Cardinal, Jean-Pierre.        | Soldat                       | Lavallot           | 18 mai 1916                  | Côte 304 (Meuse)          |                  |
| 7 | Castel, Guillaume.            | Soldat                       | Scragn             | 15 novemb. 1914              | Calais (P.-de-C.)         |                  |
| 8 | Castel, Hervé.                | Matelot                      | Ribeuze            | 28 avril 1916                | Montmédry (hôpital)       |                  |
| 9 | Castel, Jean-Marie.           | Soldat                       | Ribeuze            | 19 décemb. 1916              | (Dans ses foyers)         |                  |
| 0 | Challe, Maurice-Jules-Joseph. | Chef de bataillon (aviation) | Bourg              | 7 octobre 1916               | Morlancourt (Somme)       | Off. Lég. d'Hon. |
| 1 | Chapalain, François.          | Soldat                       | Kerzouric          | 8 octobre 1914               | Moulin-s/ Touvent (Oise)  | Méd. militaire   |
| 2 | Cloarec, Pierre.              | Matelot                      | Bourg              | 8 février 1916               | Amiral Charner            |                  |
| 3 | Cloatre, Jean-Marie.          | Soldat                       | Villeneuve         | 16 avril 1917                | Paissy (Aisne)            | Méd. militaire   |
| 4 | Cloatre, René.                | Soldat                       | Rumen              | 1 <sup>er</sup> juillet 1916 | Foucaucourt (Somme)       | Méd. militaire   |
| 5 | Coatpéhen, Pierre.            | Soldat                       | Runarc'hoat        | 2 juin 1917                  | (Dans ses foyers)         |                  |
| 6 | Cochard, Alain.               | Soldat                       | Bourg              | 15 septemb. 1914             | Ville-sur-Tourbe (Marne)  |                  |
| 7 | Colin, François.              | Caporal                      | Reuniou            | 7 octobre 1918               | Romigny (Marne) (amb.)    | Méd. militaire   |
| 8 | Colin, Jean-Marie.            | Soldat                       | Kermao             | 8 août 1918                  | Fère-en-Tardenois (Aisne) | Méd. militaire   |
| 9 | Colin, Yves.                  | Soldat                       | Keriégu            | 1 <sup>er</sup> mai 1918     | Kemmel (Belgique)         |                  |
| 0 | Colleau, Guillaume.           | Caporal                      | Pont-Neuf          | 10 octobre 1916              | Lehons (Somme)            |                  |
| 1 | Cornec, Nicolas.              | Soldat                       | Kerguévarrec       | 29 août 1914                 | Origny (Aisne)            |                  |
| 2 | Coueffeur, Michel.            | Soldat                       | Poularvélin        | 22 octobre 1916              | Erches (Somme)            |                  |
| 3 | Coz, Yves.                    | Matelot                      | Guernarc'hant      | 10 décemb. 1916              | Groening-Polder (Belg.)   |                  |

| N <sup>os</sup><br>d'ordre | NOMS ET PRÉNOMS      | GRADE                | DEMEURE<br>DE LA FAMILLE | DATE DU DÉCÈS    | LIEU DU DÉCÈS                 | DÉCORATIONS    |
|----------------------------|----------------------|----------------------|--------------------------|------------------|-------------------------------|----------------|
| 44                         | Cozian, Henri-Louis. | Caporal              | Kergleuz                 | 21 août 1914     | Arsimont (Belgique)           |                |
| 45                         | Cozian, Jean-Louis.  | Soldat               | Kergleuz                 | 18 août 1916     | Vaux-Chapitre (Meuse)         |                |
| 46                         | Cozian, Yves.        | Caporal              | Kergleuz                 | 19 décemb. 1916  | Bezonvaux (Meuse)             |                |
| 47                         | Cozian, Pierre.      | Soldat               | Coatmeur                 | 7 mai 1915       | Seddul-Bahr (Turquie)         |                |
| 48                         | Cren, Henri.         | Soldat               | Saint-Hudon              | 29 août 1914     | Courjumelle (Aisne)           |                |
| 49                         | Cren, Jacques.       | Soldat               | Kerjauouen               | 22 août 1914     | Messin (Belgique)             |                |
| 50                         | Cumunal, Yves.       | Soldat               | Poularvelin              | 22 juin 1915     | Tracy-le-Mont (Oise)          | Méd. militaire |
| 51                         | Daré, Gabriel.       | Soldat               | Coatmeur                 | 17 décemb. 1914  | Ovillers-la-Boisselle (Somme) |                |
| 52                         | Daré, Jean-Marie.    | Mar.-d.-logis artif. | Coatmeur                 | 30 avril 1917    | Sancy (Aisne)                 | Méd. militaire |
| 53                         | Daré, Pierre.        | Soldat               | Bourg                    | 24 septemb. 1917 | Mont-Haut (Marne)             | Méd. militaire |
| 54                         | Dilasser, Yves.      | Soldat               | Bourg                    | 25 septemb. 1915 | St-Thomas-en-Argonne          |                |
| 55                         | Donval, Jacques.     | Soldat               | Kerida                   | 16 avril 1917    | Bois des Buttes (Aisne)       |                |
| 56                         | Donval, Paul.        | Soldat               | Kerida                   | 29 septemb. 1915 | Bruay (ambulance)             |                |
| 57                         | Dréo, Hervé.         | Soldat               | Kerjauouen               | 5 octobre 1914   | Authuille (Somme)             |                |
| 58                         | Dréo, Pierre.        | Soldat               | Kerjauouen               | 10 octobre 1918  | Pont-Givard (Marne)           | Méd. militaire |
| 59                         | Dréo, Jean-Marie.    | Soldat               | Kerivoal                 | 5 septemb. 1916  | Harbonnières (Somme)          | Méd. militaire |
| 60                         | Floch, François.     | Matelot              | Bourg                    | 8 février 1916   | Amiral Charner                |                |
| 61                         | Gac, Louis.          | Soldat               | Kermao                   | 21 juin 1916     | Damloup (Meuse)               |                |
| 62                         | Gandon, Adrien.      | Sergent-fourrier     | Coataudon                | 8 septemb. 1914  | Leuharrée (Marne)             |                |
| 63                         | Gorcuff, Jean-Marie. | Soldat               | Kerigoualch              | 24 août 1917     | Côte 304 (Meuse)              |                |
| 64                         | Goret, François.     | Soldat               | Kermeur-Coataudon        | 22 septemb. 1914 | St-Soupplets (Marne)          | Méd. militaire |
| 65                         | Goret, Joseph.       | Soldat               | Kermeur-Coataudon        | 7 mai 1915       | N.-D.-de-Lorette (P.-de-C.)   |                |
| 66                         | Goret, Pierre-Elie.  | Soldat               | Mescalon                 | 24 octobre 1918  | (Dans ses foyers)             |                |
| 67                         | Gouez, Casimir.      | Soldat               | Coataudon                | 14 mars 1916     | Mort-Homme (Meuse)            |                |

|    |                     |                    |              |                           |                             |                |
|----|---------------------|--------------------|--------------|---------------------------|-----------------------------|----------------|
| 38 | Goulard, Yves.      | Soldat             | Kermao       | 17 mars 1915              | Dernancourt (Somme)         |                |
| 39 | Gourvénec, Alexis.  | Soldat             | Bourg        | 1 <sup>er</sup> juin 1915 | N.-D. de Lorette (P.-de-C.) |                |
| 40 | Guéguen, François.  | Soldat             | Kerveleugant | 19 mai 1915               | Dernancourt (Somme)         |                |
| 41 | Guéguen, Guillaume. | Soldat             | Keravéloc    | 21 janvier 1916           | Versailles                  | Méd. militaire |
| 42 | Guéguen, Guillaume. | Sergent-major      | Bourg        | 28 sept. 1915             | Tahure (Marne)              |                |
| 43 | Guengard, Victor.   | Soldat             | Bourg        | 8 juin 1915               | Hébuterne (P.-de-C.)        |                |
| 44 | Guével, Jean-Marie. | Soldat             | Kergleuz     | 44 juillet 1915           | Bois-Baurin                 | Méd. militaire |
| 45 | Hallégot, Henri.    | Maréchal-des-logis | Bourg        | 7 mai 1916                | Mont-St.-Michel (Verdun)    |                |
| 46 | Hénaff, François.   | Sergent            | Kerarvillin  | 26 janvier 1918           | Regneville (M.-et-M.)       |                |
| 47 | Herroux, Guillaume. | Soldat             | Kerbleuniou  | 26 mars 1919              | Mayence                     | Méd. militaire |
| 48 | Herroux, Pierre.    | Caporal            | Kerbleuniou  | 18 novemb. 1916           | Belloy-en-Santerre (Som.)   | Méd. militaire |
| 49 | Herroux, Jacques.   | Soldat             | Poulguinan   | 25 septemb. 1915          | Tahure (Marne)              | Méd. militaire |
| 50 | Hilli, Paul.        | Soldat             | Keriégu      | 2 septemb. 1915           | (Dans ses foyers)           | Méd. militaire |
| 51 | Hily, Bernard.      | Soldat             | Pouldu       | 27 juillet 1916           | Soyécourt (Somme)           | Méd. militaire |
| 52 | Hily, Jean-Goulven. | Soldat             | Kerdidrun    | 30 juin 1918              | Passy-en-Valois (Aisne)     |                |
| 53 | Jacob, Pierre.      | Sergent            | Rody         | 23 août 1916              | Landrecourt (Meuse)         |                |
| 54 | Jacolat, Jacques.   | Soldat             | Penareun     | 21 avril 1918             | (Dans ses foyers)           |                |
| 55 | Jacolat, Jacques.   | Soldat             | Scragn       | 26 avril 1916             | Mort-Homme (Meuse)          | Méd. militaire |
| 56 | Jacolat, Paul.      | Caporal            | Baralan      | 27 juin 1916              | Fleury (Meuse)              | Méd. militaire |
| 57 | Jacolat, Pierre.    | Soldat             | Kervivarch   | 29 septemb. 1915          | Ste-Marie-à-Py (Marne)      |                |
| 58 | Jacolat, Yves.      | Soldat             | Ribeuze      | 4 juillet 1916            | Estrées (Somme)             |                |
| 59 | Jaouen, François.   | Soldat             | Bourg        | 2 mai 1917                | Bois des Lictours (Aisne)   | Méd. militaire |
| 60 | Jaouen, Yves.       | Soldat             | FROUTVEN     | 24 septemb. 1914          | Berry (Aisne)               |                |
| 61 | Jestin, Guillaume.  | Soldat             | Kerverzet    | 25 septemb. 1915          | Tahure (Marne)              |                |
| 62 | Jestin, Laurent.    | Matelot            | Kerverzet    | 9 décemb. 1914            | Coutances (hôpital)         | Méd. militaire |
| 63 | Jestin, Hervé.      | Soldat             | Kerdanné     | 4 mai 1917                | Le Godat (Marne)            | Méd. militaire |
| 64 | Jestin, Jean-Marie. | Soldat             | Lavallot     | 22 juin 1918              | Antheuil (Oise)             |                |
| 65 | Jestin, Jules.      | Quartier-maître    | Poularvelin  | 4 juin 1915               | Torpilleur Casabianca       |                |

| N <sup>os</sup><br>d'ordre | NOMS ET PRÉNOMS          | GRADE         | DEMEURE<br>DE LA FAMILLE | DATE DU DÉCÈS                | LIEU DU DÉCÈS              | DÉCORATIONS.   |
|----------------------------|--------------------------|---------------|--------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------|
| 96                         | Jézéquel, Jean-François. | Soldat        | Kérandré                 | 30 avril 1917                | Nauroy (Marne)             |                |
| 97                         | Jézéquel, Louis.         | Matelot       | Bourg                    | 3 mai 1918                   | Brest (hôpital)            |                |
| 98                         | Kerdoncuff, François.    | Soldat        | Menhir                   | 5 septembre 1916             | Soyécourt (Somme)          | Méd. militaire |
| 99                         | Abbé Kerjean, Ernest.    | Caporal       | Pont-Mezgall             | 22 août 1914                 | Maissin (Belgique)         |                |
| 100                        | Kerjean, François.       | Matelot       | Keraudry-Vian            | 20 novemb. 1914              | Dunkerque (hôpital)        |                |
| 101                        | Kerjean, Jean-Pierre.    | Soldat        | Tyrus                    | 16 avril 1917                | Prosnes (Marne)            |                |
| 102                        | Kermarrec, Guillaume.    | Soldat        | Lanrus                   | 9 septemb. 1914              | Nanteuil (Marne)           |                |
| 103                        | Kervennic, Pierre.       | Soldat        | Rody                     | 11 octobre 1918              | Epernay (ambulance)        |                |
| 104                        | Labat, Guillaume.        | Soldat        | Rody                     | 9 avril 1915                 | Bois-le-Prêtre (M.-et-M.)  | Méd. militaire |
| 105                        | Labous, Jacques.         | Soldat        | Frouven                  | 29 juin 1915                 | Carency-Souchez (P.-d.-C.) | Méd. militaire |
| 106                        | Lagadec, Goulven.        | Soldat        | Kermao                   | 6 septemb. 1916              | Berny-en-Santerre (Som.)   |                |
| 107                        | Lamour, Antoine.         | Soldat        | Kerivoas                 | 26 avril 1915                | Mouilly (Meuse)            | Méd. militaire |
| 108                        | Lamour, Jean-Marie.      | Soldat        | Kerivoas                 | 31 août 1916                 | Soyécourt (Somme)          | Méd. militaire |
| 109                        | Lamour, François.        | Caporal       | Kerjaouen-Vian           | 8 août 1916                  | Fort de Vaux (Meuse)       |                |
| 110                        | Lamour, Jean-Marie.      | Soldat        | Kerarvin                 | 1 <sup>er</sup> juillet 1916 | Avocourt (Meuse)           | Méd. militaire |
| 111                        | Lavanant, Jean.          | Soldat        | Kerlizic                 | 22 août 1914                 | Maissin (Belgique)         |                |
| 112                        | Le Borgne, Hervé.        | Soldat        | Saint-Nicolas            | 8 septemb. 1914              | Lenharrée (Marne)          |                |
| 113                        | Le Bras, Pierre.         | Soldat        | Bourg                    | 26 mars 1915                 | La Boisselle (Somme)       |                |
| 114                        | Le Bris, Jean-Marie.     | Soldat        | Pont-ar-Chilloq          | 20 novemb. 1918              | Camp de Trèves (All.)      |                |
| 115                        | Le Dall, Guillaume.      | Second-maitre | Kerivoas                 | 29 novemb. 1916              | Dans ses foyers            |                |
| 116                        | Le Gall, Jacques.        | Soldat        | Bourg                    | 3 août 1916                  | Bussang (Vosges)           |                |
| 117                        | Le Gall, Jean-François.  | Soldat        | Kermeur-Saint-Yves       | 24 septemb. 1914             | Berry (Aisne)              |                |
| 118                        | Le Guen, Michel.         | Soldat        | Pennareun                | 1 <sup>er</sup> octobre 1914 | Thiepval (Somme)           |                |
| 119                        | Lelandais, Jacques.      | Soldat        | Bourg                    | 17 octobre 1915              | La Targette                |                |
| 120                        | Le Lann, Jean-François.  | Caporal       | Créachburguy             | 2 septemb. 1918              | Plateau de Crouy (Aisne)   |                |

|     |                       |                 |                       |                  |                              |                |
|-----|-----------------------|-----------------|-----------------------|------------------|------------------------------|----------------|
| 121 | Le Lann, Yves.        | Soldat          | Créachburguy          | 10 septemb. 1915 | Zého (M.-et-M.)              |                |
| 122 | Le Mienn, Claude.     | Soldat          | Bourg                 | 26 février 1916  | A bord du <i>Provence II</i> |                |
| 123 | Le Reun, Yves.        | Soldat          | Pennic-ar-Vern        | 5 octobre 1914   | Authuille (Somme)            |                |
| 124 | Le Reun, Yves.        | Second-maitre   | Kerdanné              | 25 mars 1919     | (Dans ses foyers)            |                |
| 125 | Le Roux, Charles.     | Soldat          | Keraudry              | 11 juillet 1915  | Neuville-St-Wast (P.-d.-C.)  |                |
| 126 | Le Roux, Jean-Louis.  | Soldat          | Kerastifel            | 6 octobre 1915   | Souain (Marne)               |                |
| 127 | Le Roux, Joseph.      | Quartier-maitre | Keranna               | 8 février 1916   | <i>Amiral Charner</i>        |                |
| 128 | Lescoat, René.        | Second-maitre   | Bourg                 | 19 décemb. 1914  | Zuithoort (Belgique)         | Méd. militaire |
| 129 | Le Stang, Pierre      | Soldat          | Tourbian              | 27 septemb. 1919 | (Dans ses foyers)            |                |
| 130 | Lorient, Pierre.      | Soldat          | Baralan               | 19 juillet 1918  | Neuilly-St-Front (Aisne)     |                |
| 131 | Lorient, Auguste.     | Matelot         | Bourg                 | 23 décemb. 1914  | Steenstraate (Belg.)         |                |
| 132 | Lorient, Pierre.      | Soldat          | Bourg                 | 29 juillet 1915  | Consenvoye (Meuse)           |                |
| 133 | Lorient, René.        | Maitre          | Bourg                 | 22 janvier 1917  | Brest (hôpital)              |                |
| 134 | Louvet, Yves.         | Sergent         | Bourg                 | 28 juillet 1916  | Hardecourt (Somme)           |                |
| 135 | Luguern, François.    | Matelot         | Coatmeur              | 6 novembre 1914  | Forthem (Belgique)           |                |
| 136 | Madec, Allain-Joseph. | Second-maitre   | Poul-ar-Feunteun      | 26 novemb. 1916  | <i>Suffren</i>               |                |
| 137 | Mailoux, Charles.     | Quartier-maitre | Bourg                 | 27 avril 1915    | <i>Léon Gambetta</i>         |                |
| 138 | Marc, Jean-François.  | Soldat          | Vern                  | 5 avril 1918     | Châlet de Grivesnes (Som.)   | Méd. militaire |
| 139 | Marchadour, Yves.     | Soldat          | Relais                | 2 novembre 1918  | Laon (ambulance)             |                |
| 140 | Marziou, Jean-Marie.  | Matelot         | Bourg                 | 28 juillet 1916  | Huelgoat (hôpital)           |                |
| 141 | Ménez, Joseph.        | Soldat          | Penarcreach-Coataudon | 29 septemb. 1914 | Thiepval (Somme)             |                |
| 142 | Ménez, Michel.        | Soldat          | Penarcreach-Coataudon | 6 août 1917      | Zuyschoot (Meuse)            | Méd. militaire |
| 143 | Ménez, Paul.          | Soldat          | Créachburguy          | 8 juin 1916      | Ferme de Thiaumont (M.)      | Méd. militaire |
| 144 | Ménez, Yves.          | Soldat          | Pont-Neuf             | 9 mai 1915       | Bailleul (P.-de-C.)          |                |
| 145 | Mézou, François.      | Premier-maitre  | Kerlécu               | 24 novemb. 1918  | Chalutier <i>Inkermann</i>   | Méd. militaire |
| 146 | Millin, François.     | Soldat          | Kereller              | 5 mars 1916      | Bois Saint-Mard (Oise)       |                |
| 147 | Millin, Jacques.      | Soldat          | Pontanné              | 23 janvier 1919  | Fréjus (hôpital)             |                |
| 148 | Millin, Jean.         | Matelot         | Vizac                 | 7 septemb. 1918  | Brest (hôpital)              |                |

| N° d'ordre | NOMS ET PRÉNOMS           | GRADE                                | DEMEURE DE LA FAMILLE | DATE DU DÉCÈS                | LIEU DU DÉCÈS                       | DÉCORATIONS     |
|------------|---------------------------|--------------------------------------|-----------------------|------------------------------|-------------------------------------|-----------------|
| 149        | Mingant, Jean.            | Matelot                              | Kérouhant             | 31 octobre 1914              | Dixmude (Belgique)                  |                 |
| 150        | Monot, Jean-Marie.        | Maitre                               | Bourg                 | 15 mars 1919                 | (Dans ses foyers)                   |                 |
| 151        | Morvan, François.         | Soldat                               | Bourg                 | 7 septembre 1914             | Connantray (Marne)                  | Méd. militaire  |
| 152        | Abbé Morvan, Jean-Marie.  | Aumônier                             | Kervern               | 6 avril 1918                 | Sinceny (Aisne)                     | Méd. militaire  |
| 153        | Morvan, Yves.             | Soldat                               | Cozribin              | 20 juillet 1918              | Plessier-Huleu (Aisne)              | Méd. militaire  |
| 154        | Mouden, Claude.           | Soldat                               | Kermao                | 28 mars 1916                 | (Dans ses foyers)                   |                 |
| 155        | Muzellec, Claude.         | Soldat                               | Kerivin               | 20 mai 1918                  | St-Paul-aux-Bois (Aisne)            |                 |
| 156        | Nicot, Gorenstin.         | Soldat                               | Keroulard             | 24 octobre 1916              | F <sup>e</sup> de Douaumont (Meuse) |                 |
| 157        | Page, Allain.             | Soldat                               | Coataudon             | 26 septemb. 1915             | Ville-sur-Tourbe (Marne)            |                 |
| 158        | Page, François.           | Soldat                               | Penvern               | 14 octobre 1916              | Kenali (Serbie)                     | Méd. militaire  |
| 159        | Pallier, François.        | Soldat                               | Lanrus                | 4 janvier 1915               | Pabu (Côtes-du-Nord)                |                 |
| 160        | Pellé, Louis.             | Soldat                               | Poul-ar-Feunteun      | 14 septemb. 1916             | Maurepas (Somme)                    |                 |
| 161        | Péron, Paul.              | Ens. de vais. de 1 <sup>re</sup> cl. | Palaren               | 29 septemb. 1918             | Passage de l'Ailette (Ais.)         | Ch. Lég. d'Hon. |
| 162        | Perrot, Allain.           | Soldat                               | Stréat                | 26 septemb. 1915             | Ville-sur-Tourbe (Marne)            |                 |
| 163        | Picard, Jean-Marie.       | Caporal                              | Bourg                 | 2 avril 1916                 | Douaumont (Meuse)                   | Méd. militaire  |
| 164        | Piriou, Yves.             | Soldat                               | Kervern-Vian          | 27 avril 1918                | Amiens (Somme)                      |                 |
| 165        | Plouzané, Jean-Louis.     | Soldat                               | Kerouhant             | 25 septemb. 1915             | Ville-sur-Tourbe (Marne)            |                 |
| 166        | Plouzané, Yves.           | Soldat                               | Kerouhant             | 1 <sup>er</sup> juillet 1916 | Foucaucourt (Somme)                 |                 |
| 167        | Pochet, Louis.            | Second-maitre                        | Bourg                 | 4 octobre 1917               | Chalutier Stella                    |                 |
| 168        | Pouliquen, Jean-François. | Soldat                               | Kerdané               | 2 novembre 1916              | Ravin de Chevreuil (Als.)           |                 |
| 169        | Pouliquen, Jean-François. | Sergent                              | Bourg                 | 6 octobre 1918               | Bazancourt (Marne)                  |                 |
| 170        | Pouliquen, Yves.          | Matelot                              | Bourg                 | 8 janvier 1919               | Livourne (Italie)                   |                 |
| 171        | Prédour, Jean-Marie.      | Soldat                               | Bourg                 | 31 août 1916                 | Foucaucourt (Somme)                 |                 |
| 172        | Prigent, Allain.          | Matelot                              | Menhir                | 16 septemb. 1914             | Toulon (hôpital)                    |                 |
| 173        | Prigent, Michel.          | Matelot                              | Menhir                | 10 août 1915                 | Brest (hôpital)                     |                 |

|     |                        |                 |                |                              |                                         |                |
|-----|------------------------|-----------------|----------------|------------------------------|-----------------------------------------|----------------|
| 174 | Primel, Jean-Marie.    | Soldat          | Kerdanné       | 31 octobre 1916              | Cléry-sur-Somme                         | Méd. militaire |
| 175 | Quéféléan, François.   | Soldat          | Lestardecc     | 1 <sup>er</sup> Février 1917 | Mourmelon-le-Petit (Mar.)               | Méd. militaire |
| 176 | Quéféléan, Jean.       | Soldat          | Kernoas        | 13 septemb. 1915             | Vienne-le-Château (Mar.)                |                |
| 177 | Queffurus, Jean-Louis. | Second-maitre   | Bourg          | 11 août 1917                 | Casablanca (Maroc)                      |                |
| 178 | Quéré, François.       | Sous-lieutenant | Bourg          | 21 août 1914                 | Arsimont (Belgique)                     |                |
| 179 | Quéré, Jean-Louis.     | Soldat          | Bourg          | 28 août 1916                 | Estrées (Somme)                         | Méd. militaire |
| 180 | Ramonet, Guillaume.    | Soldat          | Bourg          | 25 septemb. 1918             | Vichy (Allier) hôpital                  |                |
| 181 | Rohel, François.       | Soldat          | Kererven       | 3 juin 1916                  | Chattancourt (Meuse)                    | Méd. militaire |
| 182 | Ropars, Jean-Marie.    | Caporal         | Guernarchant   | 5 avril 1917                 | Cerisy (Somme)                          | Méd. militaire |
| 183 | Roudaut, François.     | Soldat          | Kerdaniou      | 3 novemb. 1914               | Bois de la Grurie                       |                |
| 184 | Roudaut, Joseph.       | Caporal         | Kerdaniou      | 7 juin 1918                  | Rosières (hôpital)                      |                |
| 185 | Roué, Jean-Marie.      | Soldat          | Kervellie      | 11 septemb. 1916             | Villers-Bretonneux (S <sup>me</sup> )   | Méd. militaire |
| 186 | Roué, Yves-Marie.      | Soldat          | Kervellie      | 12 septemb. 1914             | St-Soupplets (Marne)                    | Méd. militaire |
| 187 | Salaün, Henri-Félix.   | Soldat          | Bourg          | 3 avril 1915                 | Servon (Marne)                          | Méd. militaire |
| 188 | Savina, Pierre.        | Quartier-maitre | Kergavarec     | 26 novemb. 1916              | Suffren                                 |                |
| 189 | Scuiller, Michel.      | Soldat          | Bourg          | 6 octobre 1914               | Maubeuge                                | Méd. militaire |
| 190 | Stéphan, Jules.        | Soldat          | Bourg          | 13 novemb. 1914              | El-Herri (Maroc)                        |                |
| 191 | Tanguy, Jean-Louis.    | Soldat          | Lavallot       | 24 janvier 1916              | Ecurie (Pas-de-Calais)                  |                |
| 192 | Tartu, François.       | Soldat          | Kerjaouen-Vian | 19 octobre 1918              | Herpy (Ardennes)                        |                |
| 193 | Tartu, François.       | Soldat          | Bourg          | 1 <sup>er</sup> octobre 1917 | Montigny-sur-Vesle (Mar.)               | Méd. militaire |
| 194 | Tartu, Jean-Marie.     | Soldat          | Bourg          | 21 août 1914                 | Arsimont (Belgique)                     |                |
| 195 | Thomas, Frédéric.      | Soldat          | Bourg          | 15 juin 1916                 | Chattancourt (Meuse)                    | Méd. militaire |
| 196 | Toullec, Guillaume.    | Second-maitre   | Pouldu         | 9 mai 1915                   | Nieuport (Belgique)                     |                |
| 197 | Troadec, François.     | Soldat          | Villeneuve     | 1 <sup>er</sup> novemb. 1915 | Tahure (Marne)                          | Méd. militaire |
| 198 | Uguen, Jean-François.  | Soldat          | Kerintin       | 14 septemb. 1917             | Rav. de la Couleuvre (M <sup>me</sup> ) |                |
| 199 | Vienne, Eugène-Michel. | Soldat          | Moulin-Blanc   | 4 avril 1918                 | Moreuil (Somme)                         |                |
| 200 | Vienne, Germain.       | Soldat          | Moulin-Blanc   | 12 octobre 1918              | Riom (hôpital)                          |                |
| 201 | Vienne, Pierre-Jean.   | Caporal         | Moulin-Blanc   | 6 décembre 1915              | Quennevières (Oise)                     | Méd. militaire |
| 202 | Vourch, Guillaume.     | Sergent         | Froutven       | 16 avril 1917                | Ailles (Aisne)                          |                |